



L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept juin, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-et-un juin deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	35	Suffrages exprimés :	51
Absents :	20	- dont POUR :	51
Absents AVEC pouvoir	16	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	4	Nombre d'abstention(s) :	0

**Étaient présents : M. DAUDET Gérard - Président**

Mme AMOROS Elisabeth	Mme GREGOIRE Sylvie	M. PETTAVINO Jean-Pierre
Mme ANGELETTI Frédérique	M. JUNIK Pascal	M. PEYRARD Jean-Pierre
Mme BASSANELLI Magali	M. JUSTINESY Gérard	Mme PIERI Julia
M. BATOUX Philippe	M. KITAEFF Richard	Mme PONTET Annie
M. BOREL Félix	M. LE FAOU Michel	M. RIVET Jean-Philippe
M. CARLIER Roland	M. LIBERATO Fabrice	M. ROUSSET André
Mme CATALANO-LLORDES Gaétane	M. MASSIP Frédéric	Mme ROUX Isabelle
Mme DAUPHIN Mathilde	Mme MILESI Véronique	M. SEBBAH Didier
M. DECHER Martine	Mme MONFRIN Marie-Josée	M. SILVESTRE Claude
M. DERRIVE Eric	M. MOUNIER Christian	M. SINTES Patrick
M. GERAULT Jean-Pierre	Mme NALLET Christine	
Mme GIRARD Nicole	M. NOUVEAU Michel	

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

M. ATTARD Alain	ayant donné pouvoir à Mme AMOROS Elisabeth
Mme AUDIBERT Danièle	ayant donné pouvoir à M. GERAULT Jean-Pierre
Mme BLANCHET Fabienne	ayant donné pouvoir à M. JUSTINESY Gérard
M. BOURSE Etienne	ayant donné pouvoir à M. PEYRARD Jean-Pierre
Mme BUCHACA Sophie	ayant donné pouvoir à M. BATOUX Philippe
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à M. DAUDET Gérard
M. COURTECUISSÉ Patrick	ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe
Mme CRESPE Delphine	ayant donné pouvoir à M. KITAEFF Richard
Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse	ayant donné pouvoir à Mme PONTET Annie
Mme JEAN Amélie	ayant donné pouvoir à Mme GREGOIRE Sylvie
Mme LION-PESQUIES Christine	ayant donné pouvoir à M. ROUSSET André
Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse	ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian
Mme PAIGNON Laurence	ayant donné pouvoir à M. DERRIVE Eric
M. SELLES Jean-Michel	ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine
Mme STELLA Aurore	ayant donné pouvoir à M. MASSIP Frédéric
M. VOURET Eric	ayant donné pouvoir à M. LIBERATO Fabrice

**Absents excusés :**

Mme ARAGONES Claire

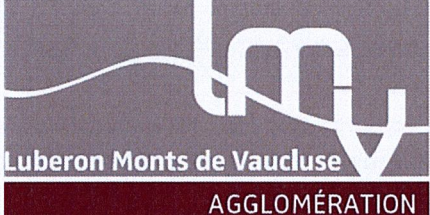
**Absents non-excusés :**

Mme MACK Marie-Thérèse  
Mme MARIANI-RENOUX Séverine  
Mme PALACIO Céline

**Secrétaire de séance :**

Mme DAUPHIN Mathilde est désignée Secrétaire de cette séance



	République française <span style="float: right;">2024/ ....</span> Département de Vaucluse – Arrondissement d’Apt
	Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Séance du 27 juin 2024

N° 2024-120	<b>PETITE ENFANCE</b> – Signature de la convention de partenariat pour assurer le portage du référent à vocation d’insertion professionnelle avec le Département et la CAF
-------------	--

- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;*
- *Vu l’arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d’agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l’arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;*
- *Vu la délibération du conseil communautaire de LMV n°2021/199 en date du 9 décembre 2021 relative à l’approbation de la convention crèche à vocation d’insertion professionnelle (AVIP) ;*
- *Vu la délibération du conseil communautaire de LMV n°2022/142 en date du 27 octobre 2022 relative à l’approbation de l’avenant n°1 de la convention crèche à vocation d’insertion professionnelle (AVIP) ;*
- *Vu la délibération du conseil départemental de Vaucluse n°2024/122 en date du 29 mars 2024 relative à l’approbation de la convention crèche à vocation professionnelle (AVIP).*

Le dispositif des Crèches à Vocation d’Insertion Professionnelle, initié depuis 2021 par le Conseil Départemental de Vaucluse, la Caisse d’Allocations Familiales de Vaucluse et la communauté d’agglomération LMV permet aux parents de jeunes enfants en parcours d’insertion sociale et professionnelle de disposer d’un mode d’accueil.

Pour ce faire, une mise en relation de la famille avec les acteurs de l’emploi, une réponse d’accueil adaptée et un accompagnement personnalisé en vue de leur intégration durable sur le marché du travail sont effectués. Au-delà, il s’agit également de lutter contre le nonaccès et le non-recours des familles en situation de précarité, à des actions d’insertion sociale et de soutien à la parentalité.

Pour l’année 2024, LMV a obtenu 5 places AVIP réparties sur Cavaillon selon les besoins des familles et les possibilités d’accueil ce qui permet le financement d’un référent AVIP pour la communauté d’agglomération à hauteur d’un 0.3 ETP.

Le dispositif est renouvelé chaque année sur présentation d’un dossier en fin d’année N-1 pour une validation des partenaires financeurs lors du premier semestre de l’année N. Toutefois, à titre exceptionnel, à la demande des partenaires institutionnels, il convient d’approuver a posteriori le dispositif conventionnel pour l’année 2023.

Ce partenariat est subventionné par le Département, par la Caisse d’Allocations Familiales à hauteur de 15 000 €, soit 5000 € pour le département de Vaucluse et 10 000 € pour la CAF de Vaucluse.

Le Conseil Communautaire,  
Où le rapport ci-dessus,  
Délibère, et  
A l’unanimité des suffrages exprimés,

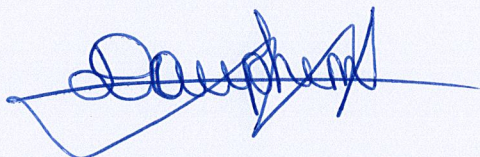
- **APPROUVE** la signature de la convention de partenariat 2024 pour assurer le portage du référent à vocation d’insertion professionnelle » avec le département de Vaucluse et la Caisse d’Allocations Familiales de Vaucluse dans les conditions définies au présent rapport ;



- **VALIDE** la participation de la communauté d’agglomération au titre de l’année 2023 au dispositif pour assurer le portage du référent à vocation d’insertion professionnelle avec le département de Vaucluse et la Caisse d’Allocations Familiales de Vaucluse ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer lesdites conventions ainsi que tout document se rapportant à cette délibération.

La Secrétaire de séance,

Mathilde DAUPHIN



Cavaillon, le 1<sup>er</sup> juillet 2024

Le Président,

Gérard DAUDET

